

AGIRC-ARRCO :  
COMME DES  
BAGNOLES !

Lire page 3

COMPARATIF  
2019 DES  
MUTUELLES

Lire pages 5,6,7

NON AU  
DÉPASSEMENTS  
D'HONORAIRES !

Lire page 8

UPR  
**Sud**

( 05 56 70 79 00

( 05 56 70 79 34 (jeudis seulement)

7 fax : 05 56 70 79 35

: upr.sud@numericable.fr

**Le Lien**  
Des  
**Préretirés & Retirés de SNPE et ROXEL**

**Sud**



\* Union Préretirés et Retirés de la Poudrerie St Médard \*

\* Snpe~ Roxel~ Arianegroup \* Site internet : [sudsnp.e.fr](http://sudsnp.e.fr) \*

Jeudi 7  
Février 2019



**Les délinquants  
millionnaires  
continuent de  
dépouiller les  
retraités !**

**Non à la  
désindexation  
sur les prix et à la  
taxation des  
retraites !**

— Alors que de nombreux retraités continuent d'être taxés par la hausse CSG, que nos retraites sont, sans pause, attaquées, tant le régime général que les complémentaires, ils désindexent maintenant nos pensions des prix !

- Lire pages 4, 5 -

**Cher  
Adhérent(e)**

m Après le gel de nos pensions, la taxe de 0,3%, le report de la revalorisation, le gel de nouveau, la suppression de mesures fiscales, la taxe 1,7% de CSG, voici maintenant la désindexation des pensions de la hausse des prix, même d'après leur indice officiel ! Et ce n'est pas mieux pour les complémentaires ! Mobilisons-nous toutes et tous pour arrêter ces délinquants millionnaires au plus vite ! Ça urge !



# FAITS ET MEFAITS

## L'ISF, la pipe, et le joueur de pipeau

n Il en sort au moins une bonne par jour. « *C'est pas parce qu'on remettra l'ISF que la situation d'un seul Gilet jaune va s'améliorer. Ça, c'est de la pipe !* » a dit le banquier président. Ça dépend de là où tu mets l'agent pardi ! L'ISF supprimé coûte la même chose que ce que "rapporte" la taxe sur les retraites. Cela pourrait donc satisfaire bien plus de gens, que quelques millionnaires avec la suppression de l'ISF ! Sans compter que la taxe sur les retraites concerne tous les salariés, car ils auront droit à cette taxe le jour où ils prendront leur retraite. Et prendre à ceux qui ont moins pour donner à ceux qui ont plus, c'est le contraire de la justice. Mais, comme ça, on sait qui c'est, la pipe !

## Carlos a le sens de l'efforthune

n Carlos Goshn (16 millions d'€ de salaire nissan et renault) qui, pour ne pas manger des pâtes, a été obligé de frauder, a été pris la main dans le sac, au Japon, car ici, il n'y avait rien à redire sur lui. C'est ce que prétendait en tout cas le gouvernement jusqu'à ce qu'on ait fini par trouver ce qu'il y avait à redire ici aussi. Finalement, après avoir maintenu l'escroc à la tête de Renault durant sa prison, il quitte la maison en empochant un pactole pour



sérvices rendus. C'est comme ça que l'on punit les riches au pays de l'égalité !

## Ceux qui réussissent Ceux qui déconnet

n Un être humain meurt de faim toutes les 3 secondes, mais « *il y en a qui le font bien et d'autres qui déconnet* » dit Macron. C'est vrai quoi, il y en a qui souffrent en silence, mais d'autres ne se tiennent pas bien à la table d'où ils sont privés de nourriture ! Alors que les riches, nickel, pas un mot pour froisser les escrocs fiscaux (100 milliards !), qui amassent « *un pognon de dingue* » en... affamant ceux qui déconnet !

## Si la bêtise se cultive, il a la main verte

n G. Legendre a estimé que leur politique sociale était « *trop intelligente, subtile, pour que nous puissions la comprendre* ». Si, si ! Exemple : Quand E. Philippe « *refuse d'augmenter le SMIC* » au motif « *que sa politique c'est de faire en sorte que le travail paye* », (sic) il faut traduire, en bonne intelligence, se « *paye de notre tronche* » !

## Macron et les CAC 40 voleurs

n Des droits sociaux qui ont été instaurés dans un pays beaucoup moins riche doivent disparaître alors que le pays n'a jamais été aussi riche. Pourquoi ?

Sur la planète, 81% des richesses vont au 1% les plus riches et les 26 plus riches du monde détiennent autant d'argent que la moitié de la population.

En France, c'est pareil et parfois pire. Les impôts versés par le CAC 40 ont baissé de 6,4% entre 2010 et 2017, alors que les bénéficiaires cumulés ont augmenté de 9,3%. Les dividendes versés aux actionnaires de 44%.

Les effectifs ont baissé de 20%, mais 2018 a été un record pour les dividendes des actionnaires du COUAC 40: 57,4 milliards d'euros.

La dite « réforme », c'est toujours pour nous enlever NOS droits. Jamais les leurs. A l'inverse ils diraient que c'est de la dictature !

Le sens de l'effort, selon Macron, c'est accumuler la richesse sans partage. C'est ce qui fabrique l'injustice sociale. Quelques milliardaires nous ont tout pris, même l'information qu'ils ont achetée pour les servir.

M. Shiappa a beau dire « *on est dans un pays où on aime se plaindre* ». Fake. Bernard Arnault, qui gagne 3 millions d'euros par heure (par heure !) ne se plaint pas.





*Des délinquants millionnaires dépouillent des retraités !*

# Escroqueries et vols en série sur les retraites !

q Nos retraites sont maintenant désindexées des prix (0,3% au lieu de 1,7 %) en plus de la CSG et des autres mesures ! Au voleur !

**G**âce au mouvement Gilets jaunes, un retraité seul, jusqu'à 2000 €, n'aura plus la hausse CSG. C'est à mettre à l'actif de la lutte à laquelle nous participons, surprenante à bien des égards, mais clairement contre l'injustice sociale que nous subissons.



L'abattement fiscal est censé aider les personnes à faibles revenus. Il est en parti récupéré par cette mesure CSG !

Les services fiscaux ne constateront le revenu fiscal que lors des déclarations : la hausse CSG continuera d'être payée et sera éventuellement remboursée au 1<sup>er</sup> juillet.

Pour autant, Macron n'a pas annulé sa taxe sur les petites retraites. Son annonce est volontairement trompeuse. Il avait déjà fait le coup lors de l'instauration de cette taxe en parlant de pensions à partir de 1200 € concernées, alors que des retraités, même avec 800 € par mois ont été taxés !

Rebelotte. Cette fois il parle de 2000 €. Mais la hausse CSG ne s'applique pas suivant le montant de la retraite, mais du revenu fiscal de référence. Pour un couple retraités, ou dont l'un est salarié, et l'autre retraité, la taxation est maintenue pour des retraites largement inférieures à 2000 €.

En fait, le gouvernement avoue, que, jusqu'ici, cette taxe frappait y compris de très très bas revenus, alors que le parvenu qui sert de président disait que « c'était les plus aisés des plus aisés qui payaient » (sic) selon sa formulation exacte, dite devant des millions de téléspectateurs !

Au 1er janvier 2019, près d'un retraité-e sur trois continuera à payer le taux maximum :

⊗ Le célibataire au revenu fiscal total de plus de 22580 € (net mensuel 2019 € à 60 ans, 2125 € à 65 ans si abattement fiscal)

⊗ Le couple ayant plus de 34636 € à 2 (net mensuel 3097 € à 2 ayant 60 ans, 3522 € à 65 ans si 2 abattements fiscaux).

## ESCROQUERIE POUR TOUS

Certes, le gouvernement cherche à diviser les retraités entre eux, et avec les actifs, comme c'est de coutume. Mais cette taxe est une escroquerie pour tous, quel que soit le montant de notre retraite.

Tout le monde a cotisé proportionnellement à son salaire, certains à 2 complémentaires. C'est un vol pur et simple que de maintenir cette taxe sur les retraités, même en modifiant le niveau pour y échapper.

**Redisons-le: la pension retraite n'est pas une prestation ou un don de l'Etat, c'est le résultat de NOS cotisations sociales de travailleurs, plus de 40 ans de travail !**

C'est un détournement de fonds que de prendre les cotisations des salariés pour la retraite (pour payer la pension des retraités actuels, comme demain d'autres paieront pour ceux actuellement en activité, comme les retraités actuels ont payé celle des autres) pour en faire tout autre chose !

De plus, sur une partie de la CSG, on paye l'impôt sur le revenu sur de l'argent que l'on ne touche pas (!!), on paye un impôt (sur le revenu) sur quelque chose qui est déjà un impôt (la csg). Ils font forts quand même les escrocs... qui se sont supprimés l'ISF !



*Des millionnaires dépouillent des retraités !*

## Vols en série sur les retraites

↳ Suite de la page 4

### NOS PENSIONS DÉSINDEXÉES DES PRIX !

Non seulement, il n'a pas enlevé sa taxe inadmissible sur nos pensions pour tous, mais il a ajouté en plus... le blocage des pensions et leurs désindexations de la hausse des prix pour tous, ce qui nous frappe encore plus !

Après le blocage en 2018, le report de la date de revalorisation (au total, une année perdue)...

Voici, depuis ce début 2019, notre pension désindexée de la hausse des prix : 0,3% au lieu de 1,7% selon l'indice officiel !

**81,4% de perte sèche mensuelle supplémentaire !** Avec les meilleurs vœux du président et de son gouvernement de millionnaires !

Et pour les retraites complémentaires, c'est pareil ! (voir en page 3)

Il y en a plus que marre de cette haine anti-retraité ! Retraités qui ont travaillé et cotisé plus de 40 ans ! Certains, comme chez nous, à la SNPE aujourd'hui ArianeGroup, le nez et les poumons exposés sur des produits criminels (amiante, trichloréthylène, benzène etc.. tous aujourd'hui classés cancérigènes).

Tous nos malades, nos morts, dont, « responsables mais pas coupables », ils se contrefoutent, et avec, en prime, le danger permanent pyrotechnique, qui a fait encore, il y a peu, un jeune ouvrier mort et plusieurs autres brûlés.

"La génération dorée", "des enfants gâtés", comme osent le dire et l'écrire des députés, des gouvernants et même des dits journalistes !

**Pas besoin de grand blablabla ! La seule solution c'est la ré-indexation de notre retraite à minima sur la hausse des prix et le retrait pur et simple de cette hausse CSG ! Et nous rendre ce qu'ils nous ont volé !**

Pendant ce temps, la suppression de l'ISF (dont la valeur globale est équivalente à la taxation des retraites) est maintenu ! On paye pour eux. Un choix d'injustice de classe qui continue ! Notre lutte, aussi, continue, plus que jamais !



## Complémentaires Santé pour 2019

La santé est toujours plus chère. Elle prend de plus en plus de place dans le pouvoir d'achat, en particulier celui des retraités, qui ne cesse d'être amputé.

L'année dernière, ils ont augmenté le forfait hospitalier. Cette année, c'est la participation aux actes médicaux supérieurs à 120 € qui passe de 18 € à 24 €.

La Mutualité dénonce cette mesure qui va entraîner une hausse des cotisations. Elle fait remarquer que cela concerne des patients qui subissent des actes lourds et des restes à charge plus importants que la moyenne. Mais rien n'y fait. Notre santé, n'est pas leur problème !

Vous trouverez dans les pages suivantes notre comparatif 2019.

Avec la création d'ArianeGroup, un nouveau contrat santé a vu le jour (géré par Humanis). Peuvent y adhérer les retraités qui ont pris leur retraite à compter du 01.10.17 (à condition d'avoir conservé le contrat en préretraite) et pré-retraite à compter du 01.07.16.

Ce contrat bénéficie de 5€ de réduction pour l'ouvrant droit, grâce au fonds de réserve, pour 3 ans. Il existe 2 options.

Ceux qui ont quitté Herakles avant ces dates restent (sans obligation) au contrat santé Safran (géré par harmonie), mais la direction refuse qu'ils puissent entrer dans le contrat ArianeGroup !

Enfin, les dépassements d'honoraires, continuent de plus belle ! Les remboursements sont différents selon que le médecin soit adhérent OPTAM (remplaçant du CAS) ou pas. La plupart, sinon tous, ne le sont pas, cela se traduit par des restes à payer importants en particulier en chirurgie (voir pétition p.8) !



# Comparatif 2019 des Complémentaires Santé

(Comparatif réalisé pour des contrats collectifs proposés aux Retraités) : 1<sup>ère</sup> partie

Tarifs	VERSPIER 1	SAFRAN 2	ARIANEgr 5	MYRIADE	PAVILLON 300	PAVILLON 400
Ouvriers Employés	Seul 125,62 € Couple 217,82 €	Safran Santé par Harmonie (2)	ArianeGroup par Humanis (5)			
AM / cadres	125,62 € Par adulte	110,42 € par adulte	83,41 € ouvrant droit 88,48 € conjoint	72,65 € par adulte	72,70 € par adulte	96,88 € par adulte
Enfants	Ouvrier/Empl 56,40 € AM/Cadres 59,44 €	Enfants gratuits	35,46 €	43,65 €/enfant (gratuit au-delà de 2) Couple & 1 enfant et + : 188,96 €	44,59 € (gratuit au-delà de 2)	59,85 € (gratuit au-delà de 2)

Prestation	VERSPIER 1	SAFRAN 2	ARIANEgr 5	MYRIADE	PAVILLON 300	PAVILLON 400
------------	------------	----------	------------	---------	--------------	--------------

## Hospitalisation

Honoraires				100% de BR	100% de BR	100% de BR
Honoraires dépassement K/KC	OPTAM Frais réels  Non-OPTAM 200% de BR	OPTAM 480 % de BR  Non-OPTAM 200% de BR	OPTAM 400 % de BR  Non-OPTAM 200% de BR	OPTAM 160% de BR Non-OPTAM 140% de BR	OPTAM 160% de BR Non-OPTAM 140% de BR	OPTAM 160% de BR Non-OPTAM 140% de BR
Frais séjour			480% de BR	100 % de BR	100 % de BR	100 % de BR
Honoraires radiologie Z	OPTAM 300% de BR Non-OPTAM 200% de BR	OPTAM 170% de BR Non-OPTAM 150% de BR	OPTAM 200% de BR Non-OPTAM 180% de BR	OPTAM 140% de BR Non-OPTAM 120% de BR	OPTAM: 140% de BR Non-OPTAM 120% de BR	OPTAM: 140% de BR Non-OPTAM 120% de BR
Forfait hospitalier	100% du forfait	100% du forfait	100% du forfait	20 €/jour	100% du forfait	100% du forfait
Chambre particulière	2% du Pmss (67,54 €)	3% pmss (101,31 €)	3% pmss (101,31 €)	57 € /jour limité en durée (3)	57 € / jour limité en durée (3)	57 € / jour limité en durée (3)
Frais Accom- pagnant	1% pms/jr (33,77 €)	3% pms/jr (101,31€) lit/acc/enfant - 16 ans	2% pms/jr (67,54€) enfant-16 ans	26 € par jour (10 jours)	27,50 € (10 jours)	27,50 € (10 jours)
Télévision	----	----	----	3,5€/jour/10jours	----	----
ambulance	195% de BR	365 % de BR	180% de BR	100 % de BR	100 % de BR	100 % de BR

## Soins Médicaux

Honoraires médicaux	OPTAM 300% de BR Non-OPTAM 200% de BR	OPTAM 170% de BR Non-OPTAM 150% de BR	OPTAM 220% de BR Non-OPTAM 200% de BR	OPTAM 145% de BR Non-OPTAM 125 % de BR	OPTAM 170% de BR Non-OPTAM 150% de BR	OPTAM 220% de BR Non-OPTAM 200% de BR
Honoraires médicaux Spécialistes	OPTAM 300% de BR Non-OPTAM 200% de BR	OPTAM 220% de BR Non-OPTAM 200% de BR	OPTAM 270% de BR Non-OPTAM 200% de BR	OPTAM 145% de BR Non-OPTAM 125 % de BR	OPTAM 170% de BR Non-OPTAM 150% de BR	OPTAM 220% de BR Non-OPTAM 200% de BR
Auxiliaires médicaux	180 % de BR	160 % de BR	200% de BR	100 % de BR	100 % de BR	100 % de BR
Médecines douces	5 séances x 50€/an (ostéopathie, acupunc- ture, chiropractie etc...	3 séances x 25€ /an (ostéopathie, chiropractie)	4% pmss / an (135,08 €)	----	120 €/an (non remboursé sécu)	150 € /an (non remboursé sécu)
Analyses	180 % de BR	160 % de BR		100 % de BR	100 % de BR	100 % de BR
Radiologie	OPTAM 300% de BR Non-OPTAM 200% de BR	OPTAM 170% de BR Non-OPTAM 150% de BR	OPTAM 200% de BR Non-OPTAM 180% de BR	OPTAM 145% de BR Non-OPTAM 125 % de BR	OPTAM 170% de BR Non-OPTAM 150% de BR	OPTAM 220% de BR Non-OPTAM 200% de BR
Pharmacie	100% de BR Non remboursé 6%pmss/an	100% de BR	100% de BR	100% de BR	100 % de BR	100 % de BR
Orthopédie	310% de BR	560% de BR	350% de BR	250 % de BR	300 % de BR(4)	400 % de BR(4)
Appareillage acoustique	310 % de BR (619,10 €)	710% de BR (1417,94 €)	35% du pmss 1181,95€ + 60% BR = 1301,77€	100 % de BR (199,71 €)	300 % de BR (599,13 €)	400 % de BR (799 €)



# Comparatif 2019 des Complémentaires Santé

(Comparatif réalisé pour des contrats collectifs proposés aux Retraités) : 2<sup>ème</sup> partie

Prestation	VERSPIER <sup>1</sup>	SAFRAN <sup>2</sup>	ARIANEgr <sup>5</sup>	MYRIADE	PAVILLON <sup>300</sup>	PAVILLON <sup>400</sup>
------------	-----------------------	---------------------	-----------------------	---------	-------------------------	-------------------------

## Cures

Honoraires cures	Complément sécu dans la limite de 1% pmSSx21 jrs (709,17 €)	100% de BR	Forfait 16% du pmss (540,32 €)	100 % de BR	100 % de BR	100 % de BR
Forfait cure		+ 10% pmss (337,70 €)		-----	+ 110 € par an	+ 110 € par an

## Dentaire

Soins dentaires	Frais réels	170% de BR	220% de BR	100 % de BR	100 % de BR	100 % de BR
Prothèses Conventionné	350 % de BR max 376,25 €	553,50% de BR max 595,01 €	500% de BR	250 % de BR	300 % de BR	400 % de BR
Implants	700€ par implant max 2/par an/ bénéficiaire	600€ par implant max 2/par an/ bénéficiaire	28 % pmss ( 945,56 €) par implant, 2 dents/an. Avance 3 ans si justificatif	Forfait 250 € par an  Pouvant servir à prothèses non remboursés SS, implants, parodontie.	Forfait 300 € par an  Pouvant servir à implants, parodontie, pose d'appareil provisoire	Forfait 400 € par an  Pouvant servir à implants, parodontie, pose d'appareil provisoire
Prothèses Non conventionné	140 % de BR Max 150,50 €	350% de BR Max 376,25 €	15 % pmss ( 506,55 €) par prothèse			
Parodontologie	6% du pmss = 202,62 €	250 € /an (et 50€ / prothèse provisoire)	400 € /an par an et par bénéficiaire			

## Optique

Monture et/ou verres	Monture : (150 €) Verres de 130,76 € à 230€ suivant dioptries (408,40€ mini/ 604,8€ max) <sup>(3)</sup>	Monture : 150 €. Verres de 105 € à 350 € suivant dioptries (360€ mini / 850 € max <sup>(3)</sup> )	Monture : 150 € + de 120€ à 350 € par verre suivant dioptries. (390€ mini / 850 € max <sup>(3)</sup> )	100% de BR et 8 % du pmSS (270,16 €) <sup>(3)</sup>	100 % du TRSS et 340 € (100 € monture, 100 € par verre simple, 120 € par verre complexe <sup>(3)</sup> )	100 % du TRSS et 420 € (120 € monture, 130 € par verre simple, 150 € par verre complexe <sup>(3)</sup> )
Forfait lentilles acceptées ou refusées (ou jetables) par SS	Acpt : 4% du pmss illimité par lentille. (135,08 € x2) Refusées: 80 % frais limité à 6% pmss par an/par paire (202,62 €)	8 % du pmss par an 270,16 € par bénéficiaire (remboursées ou non SS)	12 % du pmss par an 405,24 € par bénéficiaire (remboursées ou non SS)	(100% BR acceptées) et (acceptées ou pas) 4% du pmss/1 fois par an/ par personne : 135,08 €	Acceptées : 100 % de BR + 320 € / an par paire  Refusées : 160 € / an	Acceptées : 100 % de BR + 400 € / an par paire  Refusées : 200 € / an
Chirurgie oculaire	450 € / oeil	25% pmSS / oeil (844,25 €)	25% pmSS / oeil (844,25 €)	100 €/œil/an	370 € / oeil	370 € / oeil

## Lexique et Précisions

„ Les remboursements affichés sont ceux de la sécurité sociale + ceux de la mutuelle cumulés.

- „ PmSS: plafond mensuel sécu (3377 € au 1.01.19)
- „ OPTAM = Médecin signataire du contrat (remplace CAS)
- „ Non-OPTAM = Médecin non signataire du contrat
- „ BR = Base de Remboursement de la sécurité sociale

(1) Verspieren (option 2) contrat comme en activité pour ex-salariés SNPE. C'est un contrat fermé, personne n'y entre, le nombre d'adhérents diminue donc régulièrement. L'assureur a changé mais le courtier reste Verspieren.

(2) Il s'agit du contrat Safran Santé géré par Harmonie. Il y a aussi Safran santé + aux prestations plus élevées, au tarif de 144,74 € en 2018 par assuré et « Convention Santé » (Lien Sud n°58) mais aux remboursements inférieurs à Pavillon.

Ces contrats Safran s'adressent à des retraités Herakles qui ont pris leur retraite avant le 01.10.17.

(3) Voir limitations de durée dans contrats. Pour l'optique la nouvelle loi impose 1 changement tous les 2 ans sauf enfants ou correction visuelle modifiée.

(4) Limité à 300€ par an pour les prothèses capillaire, mammaire, oculaire.

(5) Nouveau. Pour ceux qui ont pris leur retraite ASL / ArianeGroup à compter du 01.10.17, ils ont accès à ce contrat ArianeGroup géré par Humanis. Le tarif ouvrant droit est allégé de 5 € grâce à un fonds de réserve pour une durée de 3 ans. Il existe 2 options A et B à ce contrat au tarif mensuel de : A : + 6,08 € par adulte (enfant: 3,4€) et B : + 21,95 € (enfant: 10,8 €).



## Dépassements d'honoraires

q En 2018, le renoncement aux soins pour raison financière atteint plus d'un quart de nos concitoyens de France. Parmi les différents obstacles expliquant cette situation de plus en plus préoccupante, les dépassements d'honoraires médicaux sont en première ligne, avec les franchises diverses.

Ces dépassements d'honoraires très rares avant 1980, sont en augmentation depuis, malgré les promesses prétendant les supprimer, les limiter, etc...

Ils concernent des actes lourds (interventions chirurgicales et endoscopiques avec anesthésie générale et bilan anatomo-pathologique par exemple) et des pratiques plus anodines (radiographies, bilans gynéco, etc.).

Nous demandons :

⊗ La suppression de cette taxation de nos parcours de santé qui devient un authentique problème de santé publique ;

⊗ Le retour à la situation que nous avons connue entre 1970 et 1980 avec un secteur conventionnel unique pour les médecins, (tarifs clairement annoncés et remboursés), qui gardent la liberté de se situer hors convention s'ils le souhaitent. Ceci mettra fin à la véritable « usine à gaz tarifaire ».

*Ceci est un extrait de la pétition du collectif Santé pour Tous auquel nous adhérons.*

*Pour lire l'intégralité et signer la pétition en ligne :*

**<http://chng.it/wcNvz5XX>**

## Rendez-vous

Samedis



**Manifestations GJ**

Heures et lieux pouvant varier

↳ Heure et lieu : se renseigner

Jeudis



**Permanences Retraités**

↳ 12h 30 à 15h 30 Local SUD  
ArianeGroup (ex-SNPE)



### PRIS SUR LE NET

– On a du mal à imaginer combien de fois 1 milliard est plus grand que 1 million. 1 million de secondes = 11 jours. 1 milliard = 35 ans (P.Franz). Fraude au chômage = 58 millions, à l'échelle temps = 1 ans ½. Fraude fiscale = 80 milliards = 2975 ans. Tout est dit.

### LES MAUX DE LA FIN

⌈ Selon BFM, la république a tremblé, à cause d'un transpalette électrique, peut-être muni d'armes de destruction massive, en tout cas suffisamment dangereux pour que Benjamin Griveaux n'hésite pas à la protéger de son propre corps. Ce fut fait avec la prudence requise, en prenant les jambes à son cou, mais son corps a interagi. Avec un transpalette, sait-on jamais comment cela peut se terminer. Comment a-t-on évité le pire, la capture du ministre, l'arrêt de Bfm, la revalorisation des retraites ? Selon le transpalette, il ne savait que porter des palettes, ce qui est peu pratique pour grimper les marches, menacer le ministre, faire un coup d'Etat. Mais cette version est contredite par B.Griveaux qui assure que le transpalette portait un stock d'armes chimiques et biologiques offert par le fils caché de Saddam Hussein, et qu'un boxeur le conduisait, menaçant sa porte, en tout cas la poignée, peut-être même la sonnette, selon certaines sources. BFM confirme cette version, et une bonne nouvelle, la vaisselle de Brigitte étant à l'Élysée, elle est intacte. La république est sauvée. Les « réformes » pour presser le citron peuvent continuer. On l'a échappé belle ! ⌋